

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2012-03-19 Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 19e jour du mois de mars 2012 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Bahl à laquelle séance sont présents:

Les conseillers:  
Lina Lacharité, Roger Tessier, Denis Laroche, François Parenteau et Jocelyn Verrier

La conseillère Rachel Laflamme est absente

Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le Code municipal".

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dossier Centre Communautaire
3. Location de salle / Centre Communautaire
4. Dossier église
5. Corridor de marche / piétons scolaires
6. Travaux route O'Brien
7. Travaux de voirie 2012
8. Achat tracteur
9. Rencontres Sûreté du Québec
10. Commande de bacs
11. Achat asphalte froide
12. Période de question
13. Varia
14. Levée de la séance

**(12-03-69) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(12-03-70) TERRITOIRE DE MARCHE / PIÉTONS SCOLAIRES**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la nouvelle politique concernant le transport scolaire ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre de marcheurs scolaires dans le territoire urbain dès la prochaine année scolaire ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité envisage de refaire son lignage de rue dans le village comme mesure de sécurité pour les marcheurs ;

Que la municipalité demande à la commission scolaire d'ajouter un brigadier à la traverse de piétons en face de l'école le matin et l'après-midi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Monsieur Roger Tessier, conseiller, se retire des délibérations et de la décision du prochain sujet étant donné que quelques soumissions proviennent de Marco Mini Mécanique Inc. dont la compagnie appartient à son gendre .*

### **(12-03-71) ACHAT TRACTEUR**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire l'achat d'un tracteur pour l'entretien des pelouses sur les terrains de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la soumission de Marco Mini Mécanique inc. ;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité fasse l'achat d'un tracteur TORO TITAN ZX5420 chez Marco Mini Mécanique inc. au coût de quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (4 999.\$) plus taxes ;

Qu'un nouveau poste budgétaire soit créé au budget 2012 soit « (03-310-11-000) TRACTEUR » ;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de cinq mille cinq cents dollars (5 500.\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-01-522) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-11-000) :

(03-310-11-000)      5 500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-320-01-522)

Qu'une somme de 5 800.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-11-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **(12-03-72) COMMANDE DE BACS**

CONSIDÉRANT que l'inventaire des bacs à déchets et à récupération est bas ;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité fasse une commande de bacs chez Groupe Environnemental Écoloxia;

Que dix bacs noirs de 360 litres et dix bacs verts de 360 litres soient achetés ;

Qu'une somme de mille huit cents dollars (1 800.\$) soit allouée pour l'achat de bacs et la livraison, affectée dans le poste budgétaire (54-150-00-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **(12-03-73) ACHAT ASPHALTE FROIDE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de réparation des chemins asphaltés pour l'entretien du réseau routier;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre achète de la compagnie JU Houle Ltée trois palettes d'asphalte froide de 63 sacs chacune au coût de sept dollars et cinquante-huit cents (7.58\$) le sac plus taxes, plus les frais de transport et de palette;

Qu'une somme de mille six cent cinquante dollars (1 650.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-625).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 19 mars 2012 \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

### **(12-03-74) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par le conseiller François Parenteau à 21:55 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale  
& secrétaire-trésorière